

que par cette raison seule, l'archevêque de Lyon, Pierre d'Épinac, eût adopté le parti de la Ligue, qui représentait surtout, nous l'avons dit, les intérêts catholiques gravement compromis par l'hésitation et l'impuissance du pouvoir. Les *Mémoires* du bibliothécaire Thomas sont curieux à consulter sur la vie du prélat, et renferment une mince particularité qui n'a pas été rapprochée de sa conduite postérieure. Ce que je veux dire, c'est que, dans sa vingt sixième année il fut envoyé à la cour par son chapitre, avec Marc de Pressac, pour s'opposer, en son nom, à la publication du Concile de Trente; et que, onze ans plus tard, en 1577, dans sa fameuse *Harangue* des états de Blois, il réclamait, de Henri III, la publication du même Concile. Nos histoires de France, un peu d'après la *Satyre Ménippée*, qui n'est pas une autorité des plus respectables, ont trop rabaisé l'archevêque de Lyon. Son discours me semble mériter plus de justice qu'on ne lui en a rendu. Thomas, l'auteur des *Mémoires sur la Ligue*, rapporte que « l'on n'avait encore rien vu de si éloquent, et le roi même, qui était naturellement doué du talent de la parole, charmé de la beauté et de la force de ce discours, en parut ému, et, après lui avoir donné les louanges qu'il méritait, il ne tarda pas de lui en témoigner sa satisfaction, l'ayant gratifié incontinent, après dîné, d'une charge de conseiller d'état ordinaire. Le duc de Guise, en particulier, ressentit une joie si vive du succès qu' avait eu cette harangue, que n'étant pas maître de son transport, il alla embrasser le prélat au milieu de cette auguste assemblée. En effet, cet ouvrage ayant été, depuis, donné au public, a été jugé un des plus excellents morceaux d'éloquence qui aient paru en ce genre (1). »

*La Harangue (sic) prononcée devant le roy, séant en ses étatz généraux à Blois, par révérend père en Dieu, messire Pierre d'Épinac, archevesque, comte de Lyon, primat des Gaules, au nom de l'Estat ecclésiastique de France, fut imprimée à Lyon,*

(1) *Revue du Lyonnais*, tom. II. pag. 24.